

Ville de Bagnères-de-Luchon

Automobilistes attention,

À l'occasion de la manifestation, sur notre commune, du « **TRIATHLON DE LUCHON** », **le samedi 14 juin 2025**, nous vous demandons d'être vigilants afin d'assurer du mieux possible la sécurité des coureurs, de tenir vos chiens en laisse, et de bien vouloir respecter les directives données par les agents de l'autorité et de l'organisation ainsi que les restrictions de circulation et de stationnement suivantes :

VOIES DE CIRCULATION IMPACTÉES PAR LE PARCOURS :

Avenue de Toulouse, Avenue Foch, Rond-point de la Lionne, Cours de la Casseyde, Avenue Jean Moulin, Rue Fleming, Boulevard de Gaulle, Boulevard Amédée Fontan, Boulevard Dardenne, Avenue Boularan, Allée d'Étigny, Avenue Bonnemaison, Cours des Quinconces, Allée des Bains, Boulevard Rostand, Place Lézat, Rue Victor Hugo, Rue du Céciré, Rue Laity, Chemin de Superbagnères, Boulevard Coste-Floret, Rue Garavé.

Les voies en bleu sont réservées aux concurrents lors de leur passage, vous pourrez circuler mais vous devrez obligatoirement leur céder la priorité.

Les voies en vert sont strictement interdites au stationnement du vendredi 13 juin à 17h00 au samedi 14 juin 2025 à 21h00 et à la circulation (samedi 14 juin 2025).

Les véhicules stationnés sur les voies frappées d'interdiction, seront enlevés aux frais de leurs propriétaires sous le contrôle des agents de l'autorité.

ARRÊTÉ N°ARR20250154 du 19 mars 2025.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Circulation interdite
le 14 juin
de 7h00 à 19h00

Stationnement interdit
du 13 juin 17h00
au 14 juin 19h00

